

CADRAGE DU MEMOIRE CAFIPEMF

1 - Préambule

Le cadrage proposé est l'aboutissement d'un travail collectif mené par des personnels de l'ESPE et du rectorat engagés depuis plusieurs années dans les formations et les jurys de CAFIPEMF. Ces propositions ne sont en rien exhaustives et contraignantes, elles constituent un ensemble de recommandations visant selon les auteurs à produire des mémoires de qualité répondant aux exigences du texte de référence et à l'engagement des candidats dans leur futur rôle de formateur.

2 - Texte de référence : NOR : MENE1414093C - circulaire n° 2015-109 du 21-7-2015 - MENESR - SG - DGESCO - MAF2

Nature de l'épreuve

Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation. Il consiste en une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expériences. Il implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer. Destiné à renseigner le jury sur les capacités du candidat à observer, s'informer, analyser sa pratique pour l'affermir, le mémoire constitue également un élément essentiel de la formation du candidat et de son développement professionnel. Il vise à évaluer sa capacité à :

- *établir une problématique fondée sur un questionnement professionnel en relation avec une situation d'accompagnement ou de formation (cf 3.1) ;*
- *articuler compétences en didactique disciplinaire et en didactique professionnelle (cf 3.2) ;*
- *formuler des objectifs spécifiques pour traiter un problème, élaborer des hypothèses opérationnelles (cf 3.3) ;*
- *mettre en oeuvre une démarche d'expérimentation s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse, outillée par la recherche (observation, questionnaire, outils d'analyse, indicateurs pertinents) (cf 3.4) ;*
- *proposer une stratégie d'action d'accompagnement ou de formation (cf 3.5).*
- *faire état par écrit de la réflexion conduite.*

La soutenance

Le candidat présente son mémoire professionnel (15 minutes) puis échange avec le jury (30 minutes).

Le jury apprécie la capacité du candidat à :

- *se confronter à un problème, le constituer en objet d'étude et mettre en oeuvre un dispositif expérimental bénéfique à l'amélioration des pratiques ;*
- *analyser sa pratique dans une confrontation d'expériences avec des pairs et d'autres professionnels ;*
- *discuter du fondement des hypothèses retenues ;*
- *relater la mise en oeuvre d'un dispositif d'action, analyser ses difficultés, ses réussites et les évolutions professionnelles induites, envisager des prolongements.*

Le jury

Le jury, présidé par le recteur d'académie ou par son représentant, est composé de :

- a) *un inspecteur du second degré représentant le recteur d'académie ;*

b) un chef d'établissement d'un établissement public local d'établissement ;

c) un inspecteur de l'éducation nationale du premier degré ;

d) un formateur académique.

Pour les épreuves d'admission, deux examinateurs qualifiés sont adjoints au jury :

- un inspecteur du second degré de la discipline ou de la spécialité dont relève le candidat ;

- un enseignant de l'école supérieure du professorat et de l'éducation proposé par le directeur de celle-ci.

3 – Un écrit professionnel, une démarche de recherche appliquée

Le contexte de production de ce mémoire professionnel ne permet pas de viser une validation généralisable des résultats produits, telle qu'on l'attendrait d'une recherche universitaire. Un tel niveau d'exigence ne peut pas être attendu ici. Il s'agit :

- de viser une production singulière, contextualisée, dont les outils théoriques et méthodologiques sont nécessairement limités, mais ouvrent à la réflexion.

- de produire un document susceptible de servir de support à une action d'accompagnement ou de formation, attestant qu'un processus d'appropriation des connaissances et compétences attendues d'un formateur est d'ores et déjà engagé.

II. Dix étapes pour réaliser votre mémoire

Etape 1 : Choix d'une thématique

Plusieurs options sont possibles pour le choix de la thématique de recherche, selon le profil des candidats. Elle peut s'inscrire dans le contexte de l'accompagnement (tutorat) ou de la formation si le candidat dispose d'expériences dans ces domaines. Si ce n'est pas le cas, la thématique se centrera sur une question professionnelle de nature disciplinaire ou transversale, où il s'agira de croiser didactique des disciplines, didactique professionnelle ou problématique transversale, en les rapportant à sa pratique de classe. Il sera alors nécessaire d'envisager dès le début l'intérêt que présente ce choix de thématique dans le cadre de la formation ou de l'accompagnement.

Etape 2. Elaboration du cadre conceptuel ou théorique

Il s'agit au cours de cette seconde étape de documenter la thématique de recherche à partir de références bibliographiques qui permettent de présenter un état actuel des réflexions/recherches dans le champ concerné. L'objectif est de positionner son objet de recherche dans la littérature scientifique actuelle. L'auteur doit montrer en argumentant ce qu'il peut exploiter ou non de ces recherches sur le plan des concepts utilisés, des démarches méthodologiques, etc. Sa recherche peut ainsi apparaître comme connexe à une autre, en prolongement, en approfondissement ou utiliser partiellement des concepts et méthodes dans un autre champ.

La définition des concepts est également essentielle dans cette partie. Lorsque c'est possible, la référence à des écrits scientifiques est à privilégier. Les jurys apprécient au plus haut point cet effort de conceptualisation, qui signale toujours une bonne maîtrise des contenus, immédiatement lisible à la première lecture du mémoire. Lorsque **les concepts sont clairement conçus et clairement définis**, ils sont alors convoqués avec pertinence.

Cette démarche exclut un compte rendu purement descriptif et de compilation : énumération d'une série de thèses, souvent présentées de manière binaire ou bien encore comme une liste de données théoriques. Le candidat doit également mettre en relation les concepts et théories convoqués, leur utilité et leur usage dans la problématique professionnelle présentée. Les jurys sont lassés par **les accumulations de définitions**, tirées souvent de dictionnaires disparates, ou vainement validées par des citations **qui jouent comme arguments d'autorité et non comme points d'appui pour la réflexion**

Etape 3. Problématique et question de recherche

La problématisation désigne le processus de transformation du thème de recherche initial en problématique du mémoire. Elle s'est élaborée tout au long de l'étape 2. La partie problématique constitue l'aboutissement du processus et prend la forme d'un texte synthétique. Il se situe de fait à la suite des réflexions conceptuelles et théoriques et conduit à forger des hypothèses que la suite du mémoire contribuera à valider. Il articule les options conceptuelles retenues à un questionnement professionnel à la fois situé scientifiquement et contextualisé.

Les questions de recherche représentent un ensemble de questions auxquelles l'auteur doit répondre pour traiter sa problématique. Souvent, elles permettent d'opérationnaliser la problématique dans le sens où elles structurent la partie d'analyse des données.

Etape 4. Elaboration d'un dispositif méthodologique pertinent

Afin de répondre aux questions de recherche soulevées, le candidat est amené à construire un dispositif méthodologique original. Pour permettre au jury de comprendre la démarche mise en œuvre, il est important de bien décrire ce dispositif : quelles sont les données recherchées, comment et par qui sont-elles produites, comment sont-elles recueillies, comment sont-elles analysées.

A cette fin, il s'agit de déterminer le type de matériaux sur lesquels vous vous appuyerez (questionnaires, entretiens, observation, étude de document). En fonction des problématiques retenues, différentes méthodes de recueil de ces matériaux sont envisageables et possibles. L'ensemble des méthodes et des techniques retenues constituera votre méthodologie de recherche.

Etape 5. Méthodologie pour l'analyse des matériaux

En fonction de la nature et de la quantité des matériaux de travail recueillis, vous pourrez réaliser une analyse qualitative et/ou quantitative de vos matériaux en vue d'apporter des éléments de réponse à vos questions. Quelles que soient les options retenues, il faudra présenter les analyseurs que vous souhaitez mobiliser pour traiter les matériaux recueillis.

Etape 6. Présentation des résultats

Il s'agit de présenter les résultats principaux issus de vos analyses, résultats qui permettent d'apporter des éléments de réponse au questionnement initial au cœur du mémoire. La partie résultat se construit dans une logique permettant au jury d'apprécier la pertinence des réponses aux questions posées. Il est nécessaire de mettre à distance les expériences effectives qui sortent du cadre pré-défini, seules sont présentes les données issues du cadre méthodologique. L'exposé ne suit donc pas nécessairement la chronologie de l'expérimentation. Lorsqu'une grande quantité de données et d'analyses sont disponibles, des choix peuvent être réalisés pour centrer au mieux sur la problématique traitée. En annexe figure l'intégralité des données, leur ordonnancement et leur mise en forme facilite la lecture du jury. Un bilan conclusif permettra de clore cette étape du mémoire : il consiste en une synthèse des résultats.

Etape 7. Discussion et conclusion

La phase de discussion, qui constitue un moment important dans la rédaction du mémoire, consiste en une réflexion distanciée sur le travail réalisé. Compte tenu du contexte particulier de production des connaissances, elle est essentielle et doit être travaillée avec le plus grand soin. Elle doit revenir sur les différentes parties du mémoire, pour en envisager a posteriori la portée et les limites, l'intérêt des choix et des interprétations opérés tout au long de la recherche. Une réflexion portant sur la part de subjectivité de l'auteur et son influence dans le processus de production de connaissance sont à même d'éclairer le jury.

La conclusion peut reprendre de manière synthétique les questions posées et les réponses apportées dans le mémoire. Les prolongements envisagés ou mis en place en classe à la suite de l'expérimentation peuvent aussi être présentés de même que d'autres perspectives de travail. Le candidat expose ce qu'il retire de cette expérience pour son propre parcours de formation et pour le rôle de formateur auquel il se destine.

Etape 8. Perspectives ouvertes par votre travail

A partir de la discussion et bilan réalisé dans l'étape 6, il s'agit de dégager des pistes pour l'optimisation des pratiques d'accompagnement ou de formation en envisageant :

- les limites et les apports du travail réalisé
- les évolutions professionnelles induites
- les prolongements envisageables.

Remarque étapes 7 et 8 : Mémoire dont la problématique est basée sur la pratique de classe

Lorsque la problématique se fonde sur une expérimentation menée en classe, les étapes 6 et 7 sont particulièrement importantes pour établir le lien avec la formation et/ou l'accompagnement. Il s'agit de montrer en quoi le mémoire peut contenir des contenus de formation et pour quel public (formation initiale, formation des stagiaires, formation continue, expert, expérimenté, disciplinaire, transversal, etc). Toutes les parties peuvent être utilisées pour envisager une exploitation en formation. La partie méthodologique présente par exemple l'intérêt de donner un cadre d'observation et d'analyse pouvant, avec éventuellement des adaptations, être exploité en classe afin d'analyser sa pratique ou des productions d'élèves.

Etape 9. Bibliographie

PRINCIPES GENERAUX

La bibliographie ne doit contenir que les références citées dans le mémoire.

La bibliographie présente les références par ordre alphabétique en prenant en compte le nom du premier auteur en cas d'auteurs multiples.

PRESENTATION DES REFERENCES DANS LA BIBLIOGRAPHIE

Livre :

AUTEUR, A. & AUTEUR, B. (année). *Titre du livre*. Lieu : Maison d'édition.

Ex : NOIZET, G. & CAVERNI, J.-P. (1978). *Psychologie de l'évaluation scolaire*. Paris : P.U.F.

Chapitre dans un livre collectif :

AUTEUR, A. (année). Titre du chapitre. In A. Auteur-éditeur & B. Auteur-éditeur (Ed.). *Titre du livre collectif* (pp. xx-xx). Lieu : Maison d'édition.

Ex : HAYES, J. R. (1998). Un nouveau cadre pour intégrer cognition et affect dans la rédaction. In A. PIOLAT & A. PELISSIER (Eds.). *La rédaction de textes, approche cognitive* (pp. 51-101). Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Article de revue :

AUTEUR, A. (année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, Vol(nb), xx-xx.

Ex : DESSUS, P. (2001). Aides informatisées à la production d'écrits, une revue de la littérature. *Sciences et Techniques Éducatives*, 8(3-4), 413-433.

Les numéros et nombres de volumes, ainsi que les pages sont toujours écrits en chiffres arabes. Seuls les chiffres romains d'un titre restent romains (p. ex., *L'éducation au XVIIe siècle*).

Communication dans un colloque dont les Actes ont été publiés :

NOM P. (2007). Titre de la contribution. In P. Nom du coordinateur des actes (Ed.). *Titre des actes*. Ville : Éditeur, page de début-page de fin.

Document disponible sur Internet :

NOM, P. (2007). Titre du document. In *Titre ou nom du site Web* [en ligne]. <http://adressedusiteweb> (date de la consultation).

Etape 9. Annexes

Vous pouvez, en toute fin de mémoire, insérer une ou plusieurs annexes qui permettent de donner à voir l'ensemble des matériaux utilisés dans le mémoire.

Cette partie du mémoire permet de ne pas alourdir son déroulé, tout en présentant l'ensemble des matériaux à partir desquels vous avez travaillé.

Etape 10. Table des matières

Une table des matières sera à constituer et sera placée en début de document en fonction des trajets de recherche. Elle posera l'ensemble des titres et sous titres relatifs aux différentes étapes du mémoire en indiquant leur n° de page.

ETAPE FINALE DE SOUTENANCE DU MEMOIRE

La soutenance a pour objectif de présenter une synthèse et non un résumé de votre mémoire. Il s'agit de présenter globalement l'ensemble et de focaliser sur une partie des résultats que vous souhaitez davantage développer. Elle offre une occasion d'approfondir la réflexion et de montrer au jury que le travail d'élaboration est toujours effectif.

FORMAT D'ECRITURE DU MEMOIRE

NORMES D'ECRITURE A RESPECTER

Nombre de pages : 20 - 30 pages hors annexes.

Marges : 2,5 cm en haut et en bas, 3 cm à gauche et 2 cm à droite.

Interligne : 1,5.

Police et taille des caractères : Times New Roman ou Calibri ou Arial, taille 12.

QUALITE DE LA LANGUE

Exigences en termes de qualité d'écriture : orthographe et syntaxe

QUALITE DE PRESENTATION

Présentation soignée des titres, tableaux, graphiques, schémas, annexes...

PREMIERE PAGE DE COUVERTURE

Un modèle sera fourni

FORMAT DES CITATIONS, REFERENCES AU SEIN DU MEMOIRE

CITATIONS

Le recours à des citations doit être limité

Les citations doivent être présentées entre des guillemets

Les citations ne doivent pas dépasser 50 mots

Les citations doivent préciser le nom de l'auteur suivi de l'année avec indication du n° de page entre parenthèse en fin de citation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Référence à un seul auteur :

soit en fin de phrase : en indiquant entre parenthèses : le nom de l'auteur suivi de l'année de publication de la référence, ces deux éléments devant être séparés par une virgule

Ex : Cette hypothèse de travail a remis en question les connaissances établies dans ce domaine (NOM, 2000).

soit début de phrase : en insérant le nom de l'auteur sans parenthèse suivi de l'année de publication entre parenthèses

Ex : NOM (2000) considère que cette hypothèse de travail a remis en question les connaissances établies dans ce domaine.

Références à plusieurs auteurs : l'indication de deux auteurs se fait comme suit :

=> (NOM & NOM, 2007)

L'indication de plus de deux auteurs se fait comme suit :

=> (NOM & al.)

CAFIPEMF - Synthèse des compétences du candidat

Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015

Rappel des critères d'évaluation du mémoire :

Document :

Qualité du questionnement et des hypothèses envisagées
Qualité formelle du mémoire
Méthodologie précise et rigoureuse, étayée par des références théoriques
Intérêt du dispositif expérimenté
Traitement, analyse et interprétation des données recueillies

Soutenance :

Qualité de la communication
Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)
Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle
Mise en perspective, projection dans le métier de formateur

Intégration du numérique

Qualité et pertinence de l'usage du numérique